



# L'ASTUCE GTT !

## GESTION DES PLANNINGS EN 12H DANS LE CADRE DU PLAN BLANC

*L'objectif de cette **ASTUCE GTT** est d'aider les cadres dans la gestion de ces plannings provisoires*

*La période de crise sanitaire oblige le CHU à des mesures d'organisation rendues nécessaires pour le maintien de la continuité du fonctionnement de l'établissement.*

*Dans ce cadre, plusieurs unités particulièrement impliquées dans le dispositif se voient réorganisées avec la mise en place de trames de travail en vacation de 12 heures.*

*La Direction précise le caractère provisoire de ces mesures qui s'inscrivent uniquement dans le contexte actuel.*

Etant donné, le caractère exceptionnel de ce dispositif, **les agents conservent leur trame de travail initiale et les droits inhérents (notamment RTT).**

Afin de neutraliser les éventuels effets sur les différents compteurs GESTOR, le principe est que la DRH saisira sur le modèle journalier habituel, un temps de présence additionnel permettant de générer des heures à récupérer qui seront positionnées sur les repos compensateurs (RA).

### **Il est demandé aux cadres concernés**

- de continuer à réaliser la saisie des plannings sur GESTOR comme à l'accoutumée mais en utilisant des modèles journaliers adaptés en 12h afin de connaître la position des agents en temps réel.
- Tout agent affecté sur une unité en 12h mais venant d'une autre unité doit faire l'objet d'un prêt GESTOR.
- D'adresser, à semaine échue, à la DRH, la copie du planning réalisé (par scan à l'adresse Gestion-crise-RH@chu-clermontferrand.fr) afin que la DRH puisse requalifier les temps de présence et d'absence pour ne pas générer d'erreurs sur les différents compteurs GESTOR de RA, RN, HS et RTT et réaliser un suivi des heures complémentaires à la demande de la DGOS.



**Pour illustration : FIXE DE JOUR et ALTERNANT JOUR NUIT**

	Jour1	Jour2	Jour3	Jour4	Jour5	Jour6	Jour7	Impact compteur RTT
<b>PLANNING PREVU</b>	MJ	MJ	MJ	MJ	MJ	RH	RH	0
<b>PLANNING EN 12H SAISI PAR LE CADRE</b>	RA	12h00	12h00	12h00	RA	RH	RH	0
<b>REQUALIFICATION SAISIE PAR DRH</b>	RECUP HS 7H	MJ+ 5H HS	MJ+ 5H HS	MJ+ 5H HS	RECUP HS 7H	RH	RH	0

**Trame institutionnelle en modèle journalier de 12h et sur 12 semaines**

	Nombre de jours	Valorisation horaire	Formule de calcul	Bilan
Jours travaillés sur 12 semaines	35	7H + 5HS	= 35 j * 5HS	175 HS générées
Jours de récupération sur 12 semaines (RA)	25	7 HS	= 25j * 7HS	175 HS récupérées
Jours de RH sur 12 semaines	24	-	-	-

**HS Heures Supplémentaires**

**MJ Modèle journalier**

	Jour1	Jour2	Jour3	Jour4	Jour5	Jour6	Jour7	Impact compteur RTT
<b>PLANNING PREVU</b>	MJ	MJ	MJ	MJ	MJ	RH	RH	0
<b>PLANNING EN 12H SAISI PAR LE CADRE avec ASA</b>	RA	12h00	12h00	ASA	RA	RH	RH	0
<b>REQUALIFICATION SAISIE PAR DRH</b>	RECUP HS 7H	MJ+ 5H HS	MJ+ 5H HS	7 h ASA + 5H HS	RECUP HS 7H	RH	RH	-30 min

**- 30 min RTT**

En tout état de cause, le cadre ne saisira que les plannings réalisés.

La DRH assurera les requalifications, la gestion et la vérification des différents compteurs.

Les agents n'auront pas d'autre impact que la soustraction des 30 minutes de RTT par ASA consommées.



### Pour illustration : FIXE DE NUIT

	Jour1	Jour2	Jour3	Jour4	Jour5	Jour6	Jour7
<b>PLANNING PREVU</b>	N de 10H	N de 10H	RA	RH	RH	N de 10H	N de 10H
<b>PLANNING EN 12H SAISI PAR LE CADRE</b>	N de 12H	RA	RA	RH	RH	N de 12H	N de 12H
<b>VARIATION SUR COMPTEUR RA</b>	+ 5,28	-6H32	-6H32	-	-	+ 5,28	+ 5,28

### Trame institutionnelle en modèle journalier de 12h et sur 12 semaines

	Nombre de jours	Valorisation horaire	Formule de calcul	Bilan
Nuits travaillées sur 12 semaines	35	+ 5,28	= 35 N * 5H28	184H48
Nuits de récupération sur 12 semaines (RA)	25	-6h32	= 25N * 6H32	158H
Jours de RH sur 12 semaines	24	-	-	-

	Jour1	Jour2	Jour3	Jour4	Jour5	Jour6	Jour7
<b>PLANNING PREVU</b>	N de 10H	N de 10H	RA	RH	RH	N de 10H	N de 10H
<b>PLANNING EN 12H SAISI PAR LE CADRE avec ASA</b>	ASA	RA	RA	RH	RH	N de 12H	N de 12H
<b>REQUALIFICATION SAISIE PAR DRH</b>	+ 5,28	-6H32	-6H32	-	-	+ 5,28	+ 5,28

### Pour les agents fixes de nuit :

- 1 nuit en 10h alimente le compteur RA de 3h28
- 1 nuit en 12h alimente le compteur RA de 5h28

Un RA posé a une valeur de 6h32 déduit du compteur RA

Le compteur RA génère +26h48 sur 12 semaines travaillées et 35 nuits réalisées.

Une ASA posée sur un modèle journalier de nuit en 12h alimente le compteur RA de 5h28

Une ASA posée n'a donc pas d'impact :

- Sur le paiement de la NUPA : 10h seront déduites des 26h48.
- Sur les heures générées dans le compteur RA